

Séance publique du 30 janvier 2026

N° 2026-32

Convocation du 23 janvier 2026

Aujourd'hui vendredi 30 janvier 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHEQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI

Mme Nathalie DELATTRE à M. Dominique ALCALA

M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHEQUIERE

M. Radouane-Cyrille JABER à M. Olivier CAZAUX

M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET

Mme Nadia SAADI à Mme Eve DEMANGE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BONNEFOY à partir de 15h15

M. Thomas CAZENAVE à partir de 15h15

Mme Anne FAHMY à partir de 15h15

Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h15

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h40

M. Stéphane MARI à partir de 16h40

M. Patrick PUJOL à partir de 15h15

M. Michel POIGNONEC à partir de 15h15

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 30 janvier 2026	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2026-32

Association européenne du film d'animation Cartoon - Organisation de la manifestation Cartoon Movie du 03 au 05 mars 2026 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de l'évènement

Depuis son implantation à Bordeaux en 2017, Cartoon Movie s'est affirmé comme l'événement européen incontournable dédié à la coproduction de longs métrages d'animation.

Le forum, dont la 28 ème édition se tiendra du 3 au 5 mars 2026 au Palais des Congrès, a pour mission d'accélérer le financement et la distribution de projets animés en permettant aux producteurs de les présenter directement à près de 250 acheteurs internationaux, incluant des distributeurs, agents de vente, plateformes et investisseurs.

Le rôle de Cartoon Movie est fondamental dans l'établissement d'une véritable industrie européenne de l'animation, avec plus de 487 films financés après y avoir été présentés.

Pour les professionnels néo-aquitains du secteur de l'animation, il s'agit d'une d'opportunité pour découvrir les derniers projets de long-métrages en cours, venir à la rencontre des producteurs, réalisateurs, auteurs, distributeurs, agents de vente, diffuseurs, éditeurs et plateformes internationaux et réseauter lors de temps de convivialité.

Cet événement est organisé par Cartoon, association européenne basée à Bruxelles, sans but lucratif, qui a pour mission de dynamiser l'industrie du film d'animation, du secteur transmédia lié à l'animation et aux métiers du numérique.

Intérêt pour le territoire

En accueillant cet événement, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine, deuxième région française dans ce secteur, confirme son soutien à l'écosystème local, notamment par l'organisation d'une bourse de l'emploi et le coaching de plus de 80 étudiants des écoles d'animation du territoire. En conséquence, l'octroi de cette subvention permet de garantir le rayonnement international de la Métropole et consolider la dynamique de la filière créative et numérique territoriale.

Les partenaires territoriaux de l'événement (dont Bordeaux métropole) peuvent mettre à l'honneur les productions et écosystèmes de leur territoire à travers de nombreux supports de communication dédiés mais aussi lors des cérémonies d'ouverture et de clôture. Cet événement est largement relayé par la presse spécialisée et permet de positionner la métropole et la ville de Bordeaux sur la carte pour les professionnels concernés.

Concernant les acteurs économiques du territoire, les entreprises de cinéma et d'audiovisuel dont le siège social est basé en Nouvelle-Aquitaine peuvent bénéficier de conditions préférentielles (accréditation à 650 € au lieu de 950 €). Ceci s'applique également aux sociétés de post production.

Les écoles du territoire peuvent enfin participer au Coaching Program, organisé la veille du premier jour du Cartoon Movie. Chaque année, une dizaine d'écoles d'animation en bénéficient et amènent chacune des étudiants qui assistent à des master class d'auteurs et d'autrices, à des présentations autour du transmédia et à des rencontres one-to-one pour se projeter dans leurs premiers pas de carrière professionnelle. Les étudiants ont ensuite la possibilité de participer au reste de l'événement gratuitement et donc de pouvoir rentrer en contact avec de nombreux professionnels.

En 2026, le coaching programme réunira 80 étudiants des écoles 3iS Bordeaux, École de Condé Bordeaux (EDC), École Émile Cohl, ECV Bordeaux, École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA), École Brassart Bordeaux, L'Atelier, MJM Graphic Design, et Ynov Campus.

Programme d'actions de l'année 2026

Le nombre de projets retenus (films d'animation) par les organisateurs sera d'environ 80 en forte augmentation par rapport à 2025 (60 projets). Le bilan s'établit à 18 nominations aux Oscars en 16 ans, de nombreuses récompenses au festival international du film d'animation d'Annecy et des nominations et prix dans les festivals les plus prestigieux (Cannes, European Film Awards, Sundance, etc.).

En 2026, seront reconduits dans le cadre de Cartoon Movie, deux manifestations complémentaires, dont l'utilité est reconnue par les acteurs de l'écosystème local et régional :

- Animation & Transmedia : ce rendez-vous d'une demi-journée permet de créer des passerelles entre les secteurs de l'animation, du jeu vidéo et de la bande dessinée.
- Le Coaching Programme, à destination des étudiants d'écoles d'animation du territoire, jeunes talents et futurs professionnels du secteur (soit environ 60 étudiants et leurs enseignants).

Concernant les nouveautés pour cette édition, CARTOON souhaite renforcer l'implication des entreprises innovantes de la métropole bordelaise en offrant à cinq sociétés spécialisées dans des services utiles à l'animation — post-production, AR/VR ou solutions techniques — un espace d'exposition dédié au Palais des Congrès le mardi 3 mars après-midi, afin de favoriser des rencontres commerciales avec les professionnels européens.

Dans le même esprit, CARTOON intégrera, lorsque la thématique s'y prête, des intervenants issus du territoire, tels qu'Ubisoft, au sein des keynotes "Cartoon Talks". Des passerelles pourraient également être créées entre Bordeaux et le Canada en priorité lors des rendez-vous one-to-one, dans le cadre de l'initiative « Animation Québec – Canada meets Europe ».

Enfin, une coopération formalisée avec le Bordeaux Animation Workshop (BAW - résidence cofinancée par Bordeaux Métropole) serait envisagée, incluant l'attribution de d'accréditations gratuites aux auteurs ou jeunes professionnels du territoire, ainsi qu'une participation aux échanges professionnels du mardi après-midi.

Budget

Le budget prévisionnel de Cartoon Movie pour 2026 d'un montant de 1 110 000€ est stable par rapport à 2025. La contribution proposée de Bordeaux Métropole (95 000€) représente 8,56% du budget global de l'édition Cartoon Movie pour 2026.

Les autres financeurs (Région Nouvelle-Aquitaine, CNC, fonds européens Programme Media, Pôle Magelis Angoulême, SACD, Procirep,) représentent 68,1 % du budget global de l'événement :

- la Commission européenne via le programme Media - Creative Europe. Le montant de subvention indiqué par l'organisateur pour 2026 est de 330 000€.
- le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC) est un partenaire national privilégié qui accompagne la manifestation depuis qu'elle s'est installée en France (le montant de subvention indiqué pour 2026 est de 190 000€).
- des partenaires privés (Société des auteurs et compositeurs dramatiques – SACD, Société civile des producteurs de cinéma et de télévision– PROCIREP, France TV ...) soutiennent également la manifestation à hauteur de 80 000€.

- le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine soutient Cartoon Movie depuis 2018. Pour 2026, l'organisateur de la manifestation nous indique un montant de 120 000€ avec possibilité de légère baisse par le Conseil Régional.
- l'organisateur mentionne une contribution financière de 30 000€ du Pôle Magelis Angoulême pour 2026

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2015-0252 du 29 mai 2015 adoptant la Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la demande formulée par l'organisme en date du 7 juillet 2025,

CONSIDERANT QUE L'événement « Cartoon Movie » porté par l'association Cartoon contribue aux politiques publiques de Bordeaux Métropole en matière de développement économique et de l'emploi, dont la stratégie a été définie par le Schéma métropolitain de développement économique adopté en novembre 2021,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 95 000 € en faveur de l'association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation de l'évènement Cartoon Movie qui se déroulera du 3 au 5 mars 2026,

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2026, chapitre 65, article 65748 fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 janvier 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------